

**Arrêté du 22 novembre 2021 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Béziers**

NOR : JUSB2134858A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats greffes des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2021 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Béziers ;

ARRÊTE

Article 1

Les dispositions de l'arrêté datant du 26 octobre 2021 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal judiciaire de Béziers sont rapportées.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Sylvie BARRE (ROUSSEL), adjointe administrative, en sa qualité de régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Béziers.

Article 3

Madame Béatrice CAUMES (FRAYSSINET), adjointe administrative principale, est, à compter de la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal judiciaire de Béziers.

Article 4

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Montpellier, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 22 novembre 2021,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/ la cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line extending to the right.

Sandrine DE VILLELE